Indicateurs Île-de-France 2009-2019

Le programme ROSELIERE

Le programme ROSELIERE est un outil de suivi scientifique standardisé de la biodiversité. Développé à partir de 2006 par l'ANVL¹, il est piloté depuis 2017 par l'association ROSELIERE et appuyé scientifiquement par le MNHN². Initié à destination des carrières, il s'applique désormais sur tous types de sites.

Ses principaux objectifs sont :

- Suivre l'évolution de la biodiversité à l'aide de protocoles standardisés en parallèle notamment d'activités humaines
- ▶ Construire des indicateurs pertinents à partir des données collectées
- Permettre l'amélioration continue des techniques de gestion et d'aménagement des espaces naturels et renaturés

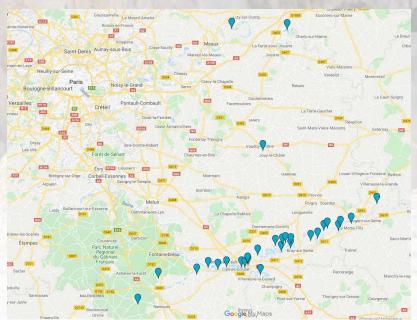
Les méthodes de suivi ne visent pas l'exhaustivité des résultats mais se basent sur un échantillonnage de façon à obtenir une vision représentative de la biodiversité des sites, au fil des suivis.

Quelques chiffres

- Le programme permet d'étudier jusqu'à 13 groupes taxonomiques.
- ▶ Il a été appliqué sur **55** sites au total en France (soit près de **4700** ha), dont **47** carrières de roche meuble, **7** de roche massive et **1** installation de stockage de déchets non dangereux.
- ▶ 9 entreprises participent au programme ainsi que 25 structures naturalistes pour la collecte des données sur site.
- ▶ 69% des sites intégrés au programme sont suivis depuis au moins 5 ans.

En Île-de-France

- ▶ 27 carrières (2550 ha) dont 2 de roche massive, 2 de sable siliceux et 23 alluvionnaires.
- ➤ Situées en Seine-et-Marne, sur les vallées de la Seine, de l'Yonne et de la Marne, en Brie et en bordure du massif de Fontainebleau.



Localisation des 27 sites franciliens suivis via le programme ROSELIERE en 2019

Plus d'informations sur : http://programme-roseliere.fr/

- 1 : Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau
- 2 : Muséum National d'Histoire Naturelle



Les 13 groupes taxonomiques étudiés dans le cadre du programme ROSELIERE





Végétaux terrestres

Végétaux aquatiques





Oiseaux

Chiroptères





Reptiles

Amphibiens





Rhopalocères (Papillons de jour)

Odonates





Orthoptères

Invertébrés aquatiques



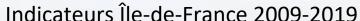


Araignées

Carabes



Pollinisateurs





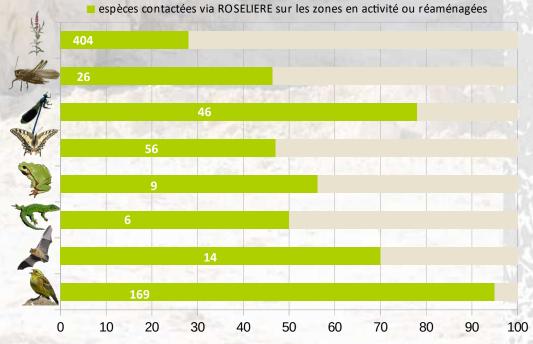
Précautions pour l'interprétation des indicateurs

- ▶ Le principe du programme repose sur l'échantillonnage (ex : 5 placettes botaniques de 10 m², 5 transects, 5 points d'écoute au maximum par site), l'exhaustivité n'est pas visée.
- ▶ Seules les données issues des **protocoles standardisés** ont été analysées afin de garantir la fiabilité des résultats. Le détail des protocoles et de leurs limites est à prendre en compte pour l'interprétation.
- ► Concernant les analyses par **stade d'évolution**, les secteurs passent d'« avant » quand aucune intervention n'a eu lieu, à « en cours » pour les phases d'exploitation (diagnostic archéologique, décapage, extraction, remblaiement, réaménagement), puis à « réaménagé » à partir de la dernière intervention de réaménagement.
- ▶ Cette fiche présente les indicateurs synthétiques issus du réseau francilien de carrières appliquant le programme.
- Les phrases précédées d'un i correspondent à des informations ou exemples destinés à faciliter l'interprétation des résultats.
- Les données disponibles au 19/05/2020 ont été utilisées pour produire les indicateurs de cette fiche. Le nombre de réplicats (un point ou un transect suivi une année donnée) est indiqué ci-dessous pour chaque stade.

Nombre de réplicats par stade	avant	en cours	réaménagé
Points d'écoute oiseaux	165	136	504
Points d'écoute amphibiens	150	149	500
Plaques reptiles	43	37	153
Points d'écoute chiroptères	136	121	445
Points d'écoute orthoptères	79	73	264
Transects odonates	142	158	589
Transects rhopalocères	144	158	587
Transects orthoptères	27	15	23
Placettes botaniques	154	127	574

Indicateurs Espèces

Représentativité des espèces présentes en Île-de-France sur les carrières du programme ROSELIERE



Rappel : Carrières suivies en IDF = 2550 ha soit < 0,21 %

soit < 0,21 % de la surface régionale

Placettes botaniques = 50m²/site



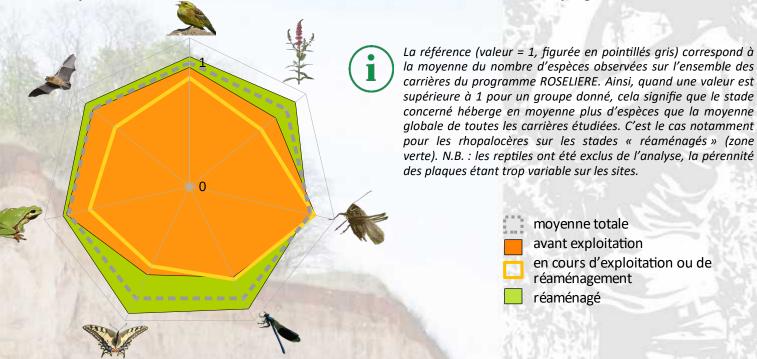
Le nombre total d'espèces contactées sur les carrières concernées est indiqué sur le graphique. Parmi les 20 espèces franciliennes de chauves-souris, 14 ont été contactées via le programme ROSELIERE sur les zones en cours d'activité ou réaménagées, soit 70 %. Source des données de référence : ARB, SRB et listes rouges régionales

Indicateurs Île-de-France 2009-2019



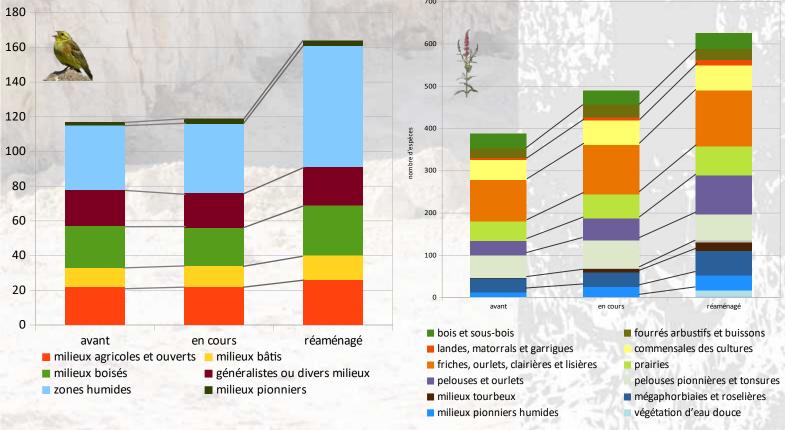
Indicateurs Espèces

Part moyenne de biodiversité accueillie en fonction du stade sur les carrières du programme ROSELIERE



Évolution des cortèges d'oiseaux et de végétaux en fonction du stade sur les carrières du programme ROSELIERE

Concernant la répartition des cortèges d'oiseaux, ce sont surtout les espèces de zones humides qui augmentent suite au réaménagement. Pour les végétaux, ce sont essentiellement les espèces de pelouses et ourlets, de prairies, de milieux tourbeux et humides qui augmentent. Source des données de référence : Vigie Nature ; Grégory, 2005 ; dires d'expert pour les oiseaux, CATMINAT Julve pour les végétaux



Indicateurs Île-de-France 2009-2019



Indicateurs Espèces patrimoniales

Représentativité des espèces patrimoniales présentes en France métropolitaine sur les carrières du programme ROSELIERE



14 % des espèces protégées en France (seuls les groupes suivis ont été pris en compte) et 7 % des espèces complémentaires protégées en Île-de-France ont été contactées sur les carrières en activité ou réaménagées, via le programme ROSELIERE.

89 % des carrières en activité ou réaménagées du programme ROSELIERE hébergent au moins une espèce d'insecte protégée.



40

30

20

10

16 % des espèces Natura 2000 françaises (inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats ou à l'annexe I de la Directive Oiseaux) sont observées sur les secteurs en activité ou réaménagés, contre 8 % sur les zones avant exploitation.

12 % des espèces observées sur les carrières en activité ou réaménagées programme du ROSELIERE considérées sont comme menacées ou quasimenacées à l'échelle régionale (5 % à l'échelle nationale cf. graphique à droite).

Le nombre d'espèces menacées est près de 2 fois plus élevé sur les secteurs en activité ou réaménagés que sur ceux avant exploitation.

> en danger critique en danger vulnérable

quasi menacée

non applicable

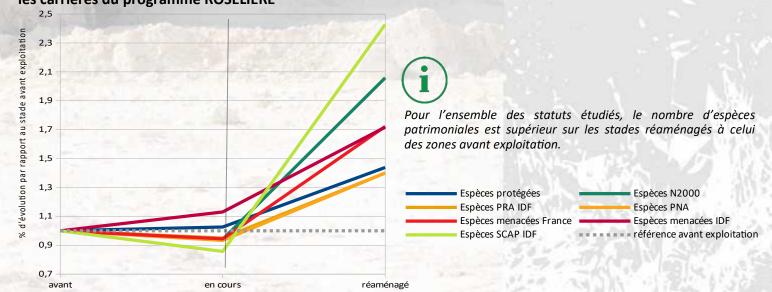
préoccupation mineure

données insuffisantes



78 % des carrières en activité ou réaménagées du programme ROSELIERE hébergent au moins une espèce inscrite sur la liste régionale d'espèces prioritaires pour la désignation de nouvelles aires protégées (SCAP).

Évolution du nombre d'espèces patrimoniales par rapport à l'avant exploitation (niveau de base fixé à 1) sur les carrières du programme ROSELIERE



Indicateurs Île-de-France 2009-2019



Focus sur les espèces caractéristiques des zones humides

Évolution de la part d'espèces caractéristiques des zones humides en fonction du stade d'exploitation

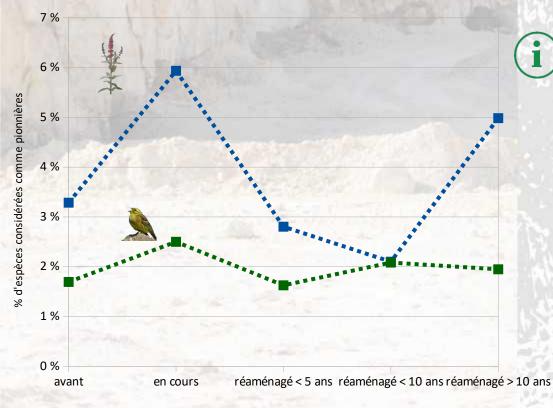




24 % des espèces végétales et 36 % des oiseaux contactés sur les carrières réaménagées via le programme ROSELIERE sont caractéristiques des zones humides. Cette part d'espèces est en outre plus importante que sur les secteurs avant exploitation. Source des données de référence : Arrêté du 24/06/08 pour la flore et Convention de RAMSAR pour les oiseaux.

Focus sur les espèces considérées comme pionnières

Évolution de la part d'espèces considérées comme pionnières en fonction du stade d'exploitation et du temps écoulé depuis la fin du réaménagement



La part d'espèces considérées comme pionnières oscille entre 2 et 6 % pour les végétaux et 1,6 et 2,5 % pour les oiseaux.

Chez ces derniers, la part d'espèces pionnières est maximale durant l'exploitation puis diminue suite au réaménagement et reste relativement stable au fil du temps, signe que les conditions nécessaires au maintien de certaines d'entre elles sont conservées, y compris plus de 10 ans après la fin du réaménagement.

Pour les végétaux, l'optimum pour ces espèces se situe également lors de la phase d'exploitation. Toutefois, les secteurs réaménagés depuis plus de 10 ans accueillent une proportion d'espèces pionnières élevées, ce qui semble être dû à une gestion à long terme adéquate.

Source des données de référence : dires d'expert pour les oiseaux, CATMINAT Julve pour les végétaux

Indicateurs Île-de-France 2009-2019

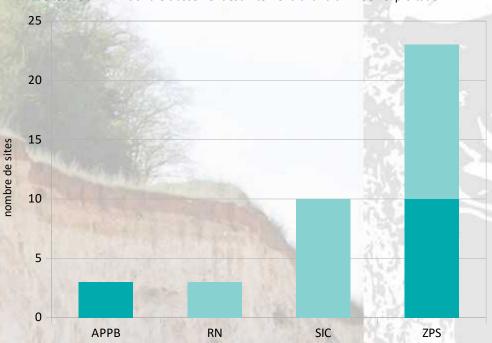


Indicateurs Espaces protégés

Classement des sites du programme ROSELIERE en tant qu'espace protégé ou d'intérêt*

* Arrêté Préfectoraux de Protection de Biotope, Parcs Nationaux, Parcs Nationaux Marins, zones RAMSAR, Réserves biologiques, Réserves Naturelles Nationales, de Corse et Régionales, Sites d'Intérêt Communautaire et Zones de Protection Spéciale (Natura 2000)

sites ROSELIERE dont le classement est intervenu après la fin de l'exploitation sites ROSELIERE dont le classement est intervenu avant la fin de l'exploitation





3 des <mark>27 carriè</mark>res du programme ROSELIERE sont classés en APPB et l'ont été après la fin de l'exploitation. 23 des <mark>27 carrières du progr</mark>amme ROSELIERE sont classés en ZPS et 10 l'ont été après la fin de l'exploitation.



Ancienne carrière classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Indicateurs Île-de-France 2009-2019



Participation à l'amélioration des connaissances

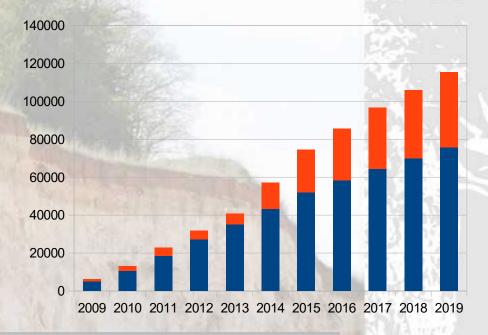
Capitalisation des données naturalistes dans la base Cettia-ROSELIERE



Plus de 115 500 données dans la base Cettia-ROSELIERE concernant 764 espèces de faune et 760 de flore et de fonge Des données récoltées sur 27 sites, représentant plus de 4560 ha

En moyenne, 10 protocoles appliqués au moins une année (sur 15 possibles)

Ouverture progressive aux données naturalistes récoltées en dehors du programme ROSELIERE depuis 2018 (données non protocolées)



Dimension partenariale à l'échelle nationale

30 partenaires d'horizons divers









































Nature Environnement







Conservatoire









e des Chasseurs



